Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20230123-2023\_14-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-14

## CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Le Vingt-Trois Janvier 2023 à 14 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum: 16

Date de convocation : 16 Janvier 2023

#### Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Madame DURAND-GABORIT Anne Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck Maire de Châlette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Madame LEVY Véronique Maire de Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line Vice-Présidente du Conseil Départemental

### Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame MARTIN Valérie	à	Monsieur FEVRIER Albert
- Madame MELZASSARD Corinne	à	Madame DURAND-GABORIT Anne
- Monsieur CHOUIN Stéphane	à	Monsieur PELLE Jean-Michel
- Monsieur CAMMAL Francis	à	Madame FLEURY Line
- Madame MARTIN Pauline	à	Madame GALZIN Florence

#### Etaient absents et excusés :

Monsieur RAT Emmanuel – Monsieur RIVIERE William – Madame TESSIER Muriel – Monsieur NERAUD Frédéric – Monsieur BOURILLON Christian – Madame RASTOUL Isabelle – Monsieur LACROIX Bruno – Monsieur JACQUET David – Madame GAY Catherine – Monsieur GRANDPIERRE Alain.

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Recu en préfecture le 03/02/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20230123-2023\_14-DE

Madame COMTE, Payeuse Centre Val de Loire et Loiret, était présente à la réunion.

Madame la Présidente expose qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il est proposé de créer un emploi non permanent d'assistant administratif à temps complet pour exercer des fonctions d'appui administratif pour la période estivale à compter du 15 juin 2023 sur le grade d'adjoint administratif pour une durée de 2 mois maximum. Sa rémunération sera calculée en fonction de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel conformément à l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois.

Au regard de ces éléments il est proposé au Conseil d'administration de créer cet emploi non permanent et d'autoriser Madame la Présidente à procéder au recrutement correspondant.

Approuvé à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le

0 2 FEV. 2023

La Présidente

Florence GALZIN